



La prochaine permanence juridique aura lieu le samedi 6 mars 2021 de 10h à 12h, en mairie.

Roissy Pays de France propose un service d'assistance juridique à distance par téléphone ou par mail. Une avocate répond à toutes vos questions du lundi au vendredi de 9h30 à 18h30 sans interruption.

Me Sophie Olejniczak répond à toutes vos questions en matière de :

- Habitation (troubles de voisinage, loyers, charges de copropriété...)
- Droit fiscal (impôts sur le revenu, Epargne, Plus-values...)
- Droit du travail (Modification du droit du travail, congés payés, transfert, congés maternité...)
- Défense du consommateur Famille (régimes matrimoniaux, filiation, donations, successions...)

Me Sophie Olejniczak propose à destination des habitants de l'agglomération, personnes physiques, pendant toute la durée du contrat les prestations suivantes :
la consultation par téléphone du service d'assistance juridique, durant les heures d'ouverture du service, soit de 9h30 à 18h30 du lundi au vendredi sans interruption (hors jours fériés) ; l'échange d'informations juridiques par courriel, durant les heures d'ouverture du service, soit de 9h30 à 18h30 du lundi au vendredi sans interruption (hors jours fériés).
Afin d'éviter une utilisation abusive du service, les questions seront limitées au nombre de une par jour ouvré (hors jours fériés) et par administré.

Coordonnées téléphoniques : 03 20 20 55 04 ou au 07 85 88 16 61 - Contact par email
olejniczak.sophie@avocat-conseil.fr